



## BRÉSIL - Vers la fin de l'impunité pour le massacre de Eldorado de Carajas ?

Par [Luiz Felipe Albuquerque](#)

Mondialisation.ca, 13 mai 2012

[mst.org.br](http://mst.org.br) 13 mai 2012

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)  
Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Loi et Justice](#)

*NdT : nous avons relayé il y a quelques semaines l'[appel du Mouvement des travailleurs sans terre aux amis du monde entier pour que justice soit enfin rendue dans ce cas tristement exemplaire d'impunité](#). La lutte semble aujourd'hui porter ses fruits.*



16 ans après l'événement connu comme le Massacre de Eldorado dos Carajás, le Tribunal de justice de l'État du Pará a émis dans la matinée du 7 mai un mandat d'arrêt contre le Colonel Mario Colares Pantoja et contre le Major José Maria Pereira de Oliveira, deux policiers militaires condamnés pour leur participation directe dans le massacre de 21 travailleurs Sans Terre dans la municipalité de Eldorado dos Carajás, au sud-est de l'État du Pará, en 1996.



Les deux policiers avaient été jugés et condamnés en 2002 mais restaient depuis en liberté, déposant depuis dix ans recours après recours auprès du Pouvoir judiciaire. Mais le ministre du Tribunal suprême fédéral (STF) Gilmar Mendes a demandé en mars 2012 que le dossier du procès retourne au Tribunal de Justice du Pará, face à ce qu'il a qualifié comme une tentative de retarder l'exécution des peines. Sur cette base le juge Edmar Pereira, de la Première Chambre de la Cour d'Assises, a émis le mandat pour que les condamnés purgent leurs peines.

Pantoja a été condamné à 228 ans de prison et le major Oliveira à 158 ans et 4 mois, mais

le code pénal brésilien limite la peine maximale à 30 ans de réclusion.

« Il est important d'attendre l'exécution du mandat et que soit rendu effectif l'emprisonnement, ce n'est qu'alors que nous pourrons dire que l'impunité a pris fin. L'émission d'un document ne garantit rien », affirme Giane Alvarez, avocate du MST.

« De tous les crimes perpétrés contre les agriculteurs dans l'état du Para, on compte très peu de condamnations des responsables intellectuels ou des exécutants. Et quand ils sont condamnés il est plus rare encore que soient appliquées les décisions de la justice » souligne Giane.

Pour elle la solution des problèmes liés à la question agraire du pays ne se réduit pas au problème de l'impunité.

« Le dénouement de cette affaire a cependant un caractère symbolique quant aux changements en cours dans la région. L'idée de l'impunité est peut être en train de changer. Tout ne va pas se résoudre en un jour mais c'est un bon signe » note Giane.

Le massacre de Eldorado dos Carajás.



Le Massacre de Eldorado dos Carajás s'est produit en 1996, durant une opération de Police militaire (PM) pour réprimer le barrage de l'autoroute PA 150, dans la municipalité de Eldorado do Carajás, dans le sud-est de l'État du Pará.

Lors de cette attaque 19 travailleurs ruraux sans terre furent assassinés dans l'heure par la PM. Deux autres membres du Mouvement Sans Terre moururent par suite des blessures reçues durant cette action brutale. Plus de 60 personnes furent été blessées, et beaucoup conservent des séquelles pour le restant de leur vie.

Même si plus de 150 policiers militaires ont participé au massacre, mais seuls Pantoja et Oliveira ont condamnés. Le gouverneur de l'époque Almir Gabriel (PSDB) n'a pas été puni.

*Traduction : Thierry Deronne, pour [www.mouvementsansterre.wordpress.com](http://www.mouvementsansterre.wordpress.com)*

Pour soutenir concrètement le MST dans sa lutte, on peut écrire à Lucas Tinti, [pointier\[AT\]mst.org.br](mailto:pointier@mst.org.br)

Pour une information continue en français sur les activités du MST :  
<http://mouvementsansterre.wordpress.com/>

La source originale de cet article est [mst.org.br](http://mst.org.br)  
Copyright © [Luiz Felipe Albuquerque](http://mst.org.br), [mst.org.br](http://mst.org.br), 2012

---

Articles Par : [Luiz Felipe Albuquerque](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)